

2025-0313
2025-10-23

L'étiquette du conteneur

GROUPE	6	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

BROMOTRIL^{MD} 240 EC

CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE
HERBICIDE
CONTIENT DU BROMOXYNIL

Pour usage sur le BLÉ (de printemps et d'hiver), l'ORGE, l'AVOINE, le LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), le MAÏS, le SEIGLE D'AUTOMNE, l'ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences), le TRITICALE, l'AÏL, l'OIGNON (bulbe sec seulement) le SEMIS DE LUZERNE, la LUZERNE ÉTABLIE (pour la production de semences seulement), les SEMIS DE GRAMINÉES, le SORGHO FOURRAGER et GRAIN, le MAÏS DE GRANDE CULTURE, le MILLET FOURRAGER, MILLET PERLÉ GRAIN, le CHANVRE INDUSTRIEL (à l'exclusion Finola), comme traitement de présemis avant le semis de CANOLA et LES CULTURES SANS LABOUR

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : BROMOXYNIL (présent sous forme d'octanoate ester) 240 g/L

N° D'HOMOLOGATION 28276 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT



POISON

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET : 1 - 450 LITRES

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma au 1-877-250-9291 (24 heures sur 24) En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur 24)

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Irritant pour les yeux. **NE PAS** laisser le produit entrer en contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Laver immédiatement la peau ou les yeux en cas de contact avec le concentré.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute région de la peau atteinte. Éviter que le produit ne dérive sur des cultures autres que celles recommandées.

Porter de lunettes à coques ou un écran facial et un tablier résistant aux produits chimiques durant le mélange et le chargement.

NE PAS entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures ou plus.

Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant le traitement.

Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. **NE PAS** les réutiliser. Si le pesticide s'infiltre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistantes aux produits chimiques et des lunettes de protection (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Pour l'application avec un équipement terrestre : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques. Le port de gants n'est pas requis pour l'application en cabine fermée.

Pour l'application avec un équipement aérien : Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Le port de gants n'est pas requis pour l'application en cabine fermée.

Ne pas laisser le pilote mélanger les produits chimiques à charger dans l'avion. Le pilote est autorisé à charger des produits chimiques prémélangés en circuit fermé.

Il est souhaitable que le pilote dispose de moyens de communication sur chaque site de traitement au moment de l'application.

Tout le personnel sur le chantier doit se laver soigneusement les mains et le visage avant de manger et de boire. Les vêtements de protection, le poste de pilotage de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et autres sources d'eau.

Délais d'attente avant le pâturage (blé, orge, avoine, sorgho fourrager, millet fourrager et semis de luzerne) : Ne pas faire paître le bétail dans des récoltes ou du fourrage vert traités dans les 30 jours suivant l'application de BROMOTRIL^{MD} 240 EC sauf sur indication contraire figurant sur l'étiquette. Ne pas utiliser des récoltes traitées comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application de BROMOTRIL^{MD} 240 EC.

ATTENTION : Ne pas utiliser pour le pâturage ou comme fourrage toute autre culture traitée à moins qu'elle ne soit indiquée ci-dessus; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et autres sources d'eau.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin

pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VETEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition.

ENTREPOSAGE :

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. La présente formulation de BROMOTRIL^{MD} 240 EC se solidifie lorsque la température ambiante est inférieure à -20 °C, mais elle redevient utilisable lorsqu'elle dépasse 0 °C. Les insecticides et les fongicides doivent être isolés des herbicides afin d'empêcher la possibilité de contamination croisée.

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

ÉLIMINATION :

CONTENANTS RECYCLABLES :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

CONTENANTS RECHARGEABLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

ÉLIMINATION DE PRODUIT NON UTILISÉ ET DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au

2025-0313
2025-10-23

titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MD

Bromotril est une marque déposée ADAMA Group Company

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

2025-0313
2025-10-23

Livret

GROUPE	6	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

BROMOTRIL^{MD} 240 EC

CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE
HERBICIDE
CONTIENT DU BROMOXYNIL

Pour usage sur le BLÉ (de printemps et d'hiver), l'ORGE, l'AVOINE, le LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), le MAÏS, le SEIGLE D'AUTOMNE, l'ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences), le TRITICALE, l'AÏL, l'OIGNON (bulbe sec seulement) le SEMIS DE LUZERNE, la LUZERNE ÉTABLIE (pour la production de semences seulement), les SEMIS DE GRAMINÉES, le SORGHO FOURRAGER et GRAIN, le MAÏS DE GRANDE CULTURE, le MILLET FOURRAGER, MILLET PERLÉ GRAIN, le CHANVRE INDUSTRIEL (à l'exclusion Finola), comme traitement de présemis avant le semis de CANOLA et LES CULTURES SANS LABOUR

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : BROMOXYNIL (présent sous forme d'octanoate ester) 240 g/L

N° D'HOMOLOGATION 28276 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT



POISON

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET : 1 - 450 LITRES

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma au 1-877-250-9291 (24 heures sur 24) En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur 24)

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

MODE D'EMPLOI :

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Période d'application : Les résultats sont meilleurs si les mauvaises herbes sont traitées au stade de plantules. Appliquer lorsque les conditions de croissance sont bonnes, mais **avant** que la culture abrite les mauvaises herbes.

Pulvérisateur : Laver le réservoir et nettoyer tous les filtres, tamis et buses. Choisir les buses interchangeables pour appliquer le volume recommandé à l'hectare. Les buses à miroir (FloodJet) sont déconseillées. Régler la hauteur de la rampe pour mouiller uniformément les mauvaises herbes. Effectuer les applications terrestres entre 5 et 10 km/h. Bien vérifier si toutes les buses sont en bon état et donnent le même volume de pulvérisation.

Mélange : Remplir le réservoir à moitié avec de l'eau propre. Ajouter la quantité nécessaire de BROMOTRIL^{MD} 240 EC et agiter à fond. Remplir le réservoir complètement et agiter encore avant l'utilisation.

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

ÉPANDAGE AÉRIEN (sur le blé et l'orge seulement) :

Application par aéronef à pilotage conventionnel : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 16 km/heure à hauteur de vol, au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un équipement aéronautique réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités spécifiées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non

uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation : Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde propres au produit : Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le titulaire en composant le 1-855-264-6262. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial ou territorial.

L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Volume : Le mélange de BROMOTRIL^{MD} 240 EC plus MCPA ou 2,4-D ne doit pas être appliqué en taux *inférieures* à 20 L/ha. Lorsque la culture possède un feuillage dense ou lorsque la plupart des mauvaises herbes sont la saponaire des vaches, la renouée scabres, la persicaire pâle, l'ortie royale, l'amarante réfléchie ou le chardon des champs, un taux de 40 L/ha est recommandée pour donner de meilleurs résultats.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que BROMOTRIL^{MD} 240 EC est un herbicide du groupe 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à BROMOTRIL^{MD} 240 EC et à d'autres herbicides du groupe 6. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner BROMOTRIL^{MD} 240 EC ou les herbicides du même groupe 6 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des

mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec au représentant ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd., ou appeler ADAMA au 1-855-264-6262.

Zones tampons de pulvérisation :

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour :

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage,
- le trempage du sol ou l'incorporation au sol.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'épandage	Culture		Zone tampon de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un :				
			Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitat estuarien / marin d'une profondeur de :		Habitat terrestre
			moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Toutes les cultures		1	1	1	1	1
Aérienne	Avoine	Voilure fixe	15	2	1	1	50

		Voilure tournante	15	1	1	1	45
	Orge et blé	Voilure fixe	20	5	1	1	55
		Voilure tournante	20	3	1	1	45

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit pour les technologies d'application conventionnelles selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site Web Canada.ca.

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Irritant pour les yeux. **NE PAS** laisser le produit entrer en contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Laver immédiatement la peau ou les yeux en cas de contact avec le concentré.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute région de la peau atteinte. Éviter que le produit ne dérive sur des cultures autres que celles recommandées.

Porter des lunettes à coques ou un écran facial et un tablier résistant aux produits chimiques durant le mélange et le chargement.

NE PAS entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 24 heures ou plus.

Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant le traitement.

Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser. Si le pesticide s'infiltre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de

l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistants aux produits chimiques et des lunettes de protection (lunettes de protection ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Pour l'application avec un équipement terrestre : Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistants aux produits chimiques. Le port de gants n'est pas requis pour l'application en cabine fermée.

Pour l'application avec un équipement aérien : Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Le port de gants n'est pas requis pour l'application en cabine fermée.

Ne pas laisser le pilote mélanger les produits chimiques à charger dans l'avion. Le pilote est autorisé à charger des produits chimiques prémélangés en circuit fermé.

Il est souhaitable que le pilote dispose de moyens de communication sur chaque site de traitement au moment de l'application.

Tout le personnel sur le chantier doit se laver soigneusement les mains et le visage avant de manger et de boire. Les vêtements de protection, le poste de pilotage de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et autres sources d'eau.

Délais d'attente avant le pâturage (blé, orge, avoine, sorgho fourrager, millet fourrager et semis de luzerne) : Ne pas faire paître le bétail dans des récoltes ou du fourrage vert traités dans les 30 jours suivant l'application de BROMOTRIL^{MD} 240 EC sauf sur indication contraire figurant sur l'étiquette. Ne pas utiliser des récoltes traitées comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application de BROMOTRIL^{MD} 240 EC.

ATTENTION : Ne pas utiliser pour le pâturage ou comme fourrage toute autre culture traitée à moins qu'elle ne soit indiquée ci-dessus; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et autres sources d'eau.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de

2025-0313
2025-10-23

l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VETEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition.

ENTREPOSAGE :

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. La présente formulation de BROMOTRIL^{MD} 240 EC se solidifie lorsque la température ambiante est inférieure à -20 °C, mais elle redevient utilisable lorsqu'elle dépasse 0 °C. Les insecticides et les fongicides doivent être isolés des herbicides afin d'empêcher la possibilité de contamination croisée.

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

ÉLIMINATION :

CONTENANTS RECYCLABLES :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à

l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

CONTENANTS RECHARGEABLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

ÉLIMINATION DE PRODUIT NON UTILISÉ ET DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

BLÉ (de printemps, de dur et d'hiver — sans semis de légumineuses)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
--	--	--------------------------	-----------------------

BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le blé de printemps peut être traité à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Le blé d'hiver peut être traité à partir du stade de 2 à 4 feuilles à l'automne ou à partir du début de la croissance jusqu'au stade de la feuille étendard au printemps.	1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le blé de printemps peut être traité à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Le blé d'hiver peut être traité à partir du stade de 2 à 4 feuilles à l'automne ou à partir du début de la croissance jusqu'au début du stade de la feuille étendard au printemps.	Blé de printemps : 1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 à 550 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Blé d'hiver : 1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 8,3 ha). Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + 2,4-D	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le blé de printemps et le blé d'hiver peuvent être traités à partir du stade de 4 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Un traitement avant le stade de 4 feuilles peut endommager la culture.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 à 420 g/ha de 2,4-D actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de 2,4-D. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 8,3 ha.) Remarque : Le 2,4-D ester est plus efficace, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le 2,4-D au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC.

BROMOTRIL^{MD} 240 EC + herbicide liquide Achieve^{MD}	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le blé dur , le blé de printemps et le blé d'hiver peuvent être traités à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 0,5 kg/ha d'herbicide liquide Achieve ^{MD} . Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouter du Turbocharge ^{MD} au réservoir de pulvérisation à une concentration de 0,5 % vol/vol (c.-à-d. 0,5 L de Turbocharge ^{MD} par 100 L de bouillie). Remarque : Les mélanges en cuve de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC et d'herbicide liquide Achieve ^{MD} peuvent être utilisés sur toutes les variétés de blé de printemps (y compris le blé roux de printemps de l'Ouest canadien, le blé dur ambré, le blé tendre blanc de printemps, le blé extra fort et le blé de printemps Canada Prairie) et le blé roux d'hiver.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc. <i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. Le taux supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i>		

BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes : Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza ou canola spontané**, ortie royale***, silène noctiflore, chardon des champs****, laitern des champs****, neslie paniculée. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée. <i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i> <i>** Pour les fortes infestations, préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.</i> <i>*** Préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé le stade de 4 feuilles. Les plantes levées après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimées.</i> <i>**** Arrêt de croissance des parties aériennes.</i>
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + 2,4-D	Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes : Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, silène noctiflore, sagesse-des-chirurgiens*, capselle, tournesol spontané, neslie paniculée. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs*, moutarde sauvage. <i>* Le taux supérieure de 2,4-D est recommandée pour les grandes herbes qui ont passé l'hiver (rosettes d'automne).</i>
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + herbicide liquide Achieve^{MD}	Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus la folle avoine et la sétaires verte (millet sauvage).

ORGE (sans semis de légumineuses)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
--	-------------------------------------	-----------------------	-----------------------

BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.	1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 7,1 à 8,3 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 à 550 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 8,3 ha). Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + 2,4 D	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	La culture peut être traitée à partir du stade de 4 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. La culture peut être endommagée si le traitement est effectué avant le stade de 4 feuilles.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 à 420 g/ha de 2,4-D actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de 2,4-D. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 8,3 ha). Remarque : Le 2,4-D ester est plus efficace, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le 2,4-D au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC.

BROMOTRIL^M D 240 EC + herbicide liquide Achieve^{MD}	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	L'orge peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Remarque : Les mélanges en cuve de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC et d'herbicide liquide Achieve ^{MD} peuvent être utilisés sur toutes les variétés d'orge de 2 ou 6 rangées (de brasserie et fourragère).	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 0,5 kg/ha d'herbicide liquide Achieve ^{MD} . Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouter du Turbocharge ^{MD} au réservoir de pulvérisation à une concentration de 0,5 % vol/vol (c.-à-d. 0,5 L de Turbocharge ^{MD} par 100 L de bouillie).
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			
BROMOTRIL^M D 240 EC utilisé seul	Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc. <i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. Le taux supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i>		

BROMOTRIL^M D 240 EC + MCPA	Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes : Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza ou canola spontané**, ortie royale***, silène noctiflore, chardon des champs****, laitron des champs****, neslie paniculée. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée. <i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i> <i>** Pour les fortes infestations, préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.</i> <i>*** Préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé le stade de 4 feuilles. Les plantes levées après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimées.</i> <i>**** Arrêt de croissance des parties aériennes.</i>
BROMOTRIL^M D 240 EC + 2,4-D	Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes : Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, silène noctiflore, sagesse-des-chirurgiens*, capselle, tournesol spontané, neslie paniculée. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs*, moutarde sauvage. <i>* Le taux supérieure de 2,4-D est recommandée pour les herbes larges qui ont passé l'hiver (rosettes d'automne).</i>
BROMOTRIL^M D 240 EC + herbicide sélectif Achieve^{MD}	Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus la folle avoine et la sétaires verte (millet sauvage).

AVOINE (sans semis de légumineuses)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
--	-------------------------------------	-----------------------	-----------------------

BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.	1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 29,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou lorsque les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure donne une meilleure suppression.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 à 550 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 8,3 ha). Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc. <i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. Le taux supérieur donne généralement de meilleurs résultats.</i> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i>		

2025-0313
2025-10-23

BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes : Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza ou canola spontané**, ortie royale***, silène noctiflore, chardon des champs****, laiteron des champs****, neslie paniculée. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée. <i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i> <i>** Pour les fortes infestations, préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.</i> <i>*** Préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé le stade de 4 feuilles. Les plantes levées après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimées.</i> <i>**** Arrêt de croissance des parties aériennes.</i>
---	--

MAÏS (DE GRANDE CULTURE ET SUCRÉ)

NE PAS pénétrer ou permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les délais de sécurité (DS) spécifiés dans le tableau suivant :

CULTURE	ACTIVITÉ APRÈS LE TRAITEMENT	DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)
Maïs sucré	Irrigation, manuelle	5 jours
	Récolte, manuelle	20 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
--	-------------------------------------	-----------------------	-----------------------

BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	Le maïs peut être traité en postlevée à la volée à le taux recommandée à partir du stade de 4 feuilles. Afin de couvrir à fond les mauvaises herbes, utiliser des pendentifs lorsque le maïs dépasse le stade de 8 feuilles, ou pour effectuer un deuxième traitement contre les mauvaises herbes qui germent plus tard, comme la lampourde et l'abutilon. Le délai d'attente minimal entre le premier et le deuxième traitement est de 21 jours. Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) est de 20 jours.	1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha). Lorsqu'il y a des infestations importantes de mauvaises herbes, l'utilisation de le taux supérieure recommandée donne une meilleure suppression. BROMOTRIL ^{MD} 240 EC est un herbicide de contact, donc il est essentiel de couvrir à fond les mauvaises herbes. Remarque : Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + ATRAZINE	Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	Le maïs doit être traité à partir du stade de 4 à 8 feuilles. Se reporter à l'étiquette d'ATRAZINE pour les restrictions sur les mauvaises herbes graminées.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 1,1 à 1,5 kg/ha d'ATRAZINE actif. Ajouter d'abord l'ATRAZINE au réservoir de pulvérisation; bien agiter; puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 8,3 ha). Remarque : Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT, ET NE PAS UTILISER DE FORMULATIONS D'ATRAZINE QUI CONTIENNENT DE L'HUILE.

BROMOTRIL^{MD} 240 EC + ATRAZINE à faible taux	Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	Le maïs peut faire l'objet d'un traitement de pleine surface en postlevée à le taux recommandée à compter du stade des quatre feuilles. Pour assurer la couverture adéquate des mauvaises herbes, des pendillards doivent être utilisés après que le maïs a dépassé le stade des huit feuilles ou lors d'un deuxième traitement visant les mauvaises herbes en germination, comme la lampourde, glouteron et l'abutilon à pétales jaunes. Le délai d'attente minimal entre le premier et le deuxième traitement est de 21 jours. Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) est de 20 jours.	1,2 à 1,4 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 0,5 kg/ha d'ATRAZINE actif. Ajouter d'abord l'ATRAZINE au réservoir de pulvérisation; bien agiter; puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 7,1 à 8,3 ha). Remarque : Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT, ET NE PAS UTILISER DE FORMULATIONS D'ATRAZINE QUI CONTIENNENT DE L'HUILE.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc. <i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. Le taux supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i>		

2025-0313
2025-10-23

BROMOTRIL^{MD} 240 EC + ATRAZINE	Celles indiquées pour BROMOTRIL ^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette d'ATRAZINE.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + ATRAZINE à faible taux	Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus : Semis jusqu'au stade de 6 feuilles : Amarante réfléchie (sensible à la triazine), abutilon*. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Petite herbe à poux. <i>* Traiter avant que les plantes mesurent 10 cm.</i>

MAÏS DE GRANDE CULTURE (ne pas utiliser sur le maïs sucré)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + Banvel^{MD} ou Banvel^{MD} II ou d'Oracle^{MD} Herbicide Agricole à Base de Dicamba	Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	Le maïs de grande culture doit être traité à partir du stade de 4 à 6 feuilles comme traitement général à la volée. Les pendentifs doivent être utilisés lors du traitement sur le maïs qui a dépassé le stade de 6 feuilles et mesurant jusqu'à 50 cm de hauteur; orienter les buses à jets dirigés de manière à ce que la pulvérisation atteigne les mauvaises herbes en-dessous des feuilles de maïs. Ne pas traiter dans les 2 semaines qui précèdent la sortie de l'inflorescence mâle et sur le maïs dont la hauteur dépasse 50 cm.	1,2 L/ha de BROMOTRIL^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 290 mL/ha de Banvel^{MD}, Banvel^{MD} II., ou d'Oracle^{MD} Herbicide Agricole à Base de Dicamba. Ajouter d'abord le BROMOTRIL^{MD} 240 EC au réservoir de pulvérisation; bien agiter; puis ajouter le Banvel^{MD}, Banvel^{MD} II., ou d'Oracle^{MD} Herbicide Agricole à Base de Dicamba. Remarque : Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			

2025-0313
2025-10-23

Banvel^{MD}, Banvel^{MD} II., ou d'Oracle^{MD} Herbicide Agricole à Base de Dicamba	Celles indiquées pour BROMOTRIL ^{MD} 240 EC utilisé seul plus : Semis jusqu'au stade de 6 feuilles : Amarante réfléchie et petite herbe à poux y compris les souches tolérantes au triazine.
--	---

SEIGLE D'AUTOMNE (sans semis de légumineuses)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	Le seigle d'automne peut être traité à partir du début de la croissance jusqu'au début du stade de la feuille étendard au printemps.	1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou lorsque les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de le taux supérieure recommandée donne une meilleure suppression.
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	Le seigle d'automne peut être traité à partir du début de la croissance jusqu'au début du stade de la feuille étendard au printemps.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Se reporter au tableau des mélanges à la fin du livret pour le volume exact de MCPA. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 8,3 ha). Remarque : Le MCPA ester est préférable, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			

BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc. <i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. Le taux supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i>
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes : Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza et canola spontané**, silène noctiflore, chardon des champs**, laitron des champs**, neslie paniculée. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée. <i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i> <i>** Arrêt de croissance des parties aériennes seulement.</i>

LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linolénique)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
--	-------------------------------------	-----------------------	-----------------------

BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	Le lin peut être traité dès qu'il mesure 5 cm de hauteur jusqu'au début de la formation des boutons de fleurs, mais le traitement au BROMOTRIL^{MD} 240 EC donne de meilleurs résultats lorsque le lin mesure entre 5 et 10 cm de hauteur. Remarque : Un traitement en soirée peut réduire les risques d'endommager le lin. Avertissement : Ne pas traiter les cultures de lin qui poussent mal ou qui subissent un stress. Ne pas traiter par temps chaud et humide. Ne pas traiter le lin par voie aérienne. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours suivant l'application de BROMOTRIL^{MD} 240 EC. Le lin est moins résistant à ce produit que les autres cultures céréalières. Des brûlures sur les feuilles et une croissance tardive peuvent occasionner une maturité retardée de 2 à 3 jours. Éviter d'utiliser BROMOTRIL^{MD} 240 EC lorsque le lin subit un stress ou par températures chaudes (au-dessus de 29 °C) et humides puisque la culture peut subir des dommages importants.	1,2 L/ha.
---	--	---	------------------

BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	Le lin peut être traité dès qu'il mesure 5 cm de hauteur jusqu'au début de la formation des boutons de fleurs, mais le traitement au BROMOTRIL ^{MD} 240 EC donne de meilleurs résultats lorsque le lin mesure entre 5 et 10 cm de hauteur. Remarque : Un traitement en soirée peut réduire les risques d'endommager le lin. Avertissement : Ne pas traiter les cultures de lin qui poussent mal ou qui subissent un stress. Ne pas traiter par temps chaud et humide. Ne pas traiter le lin par voie aérienne. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours suivant l'application de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC. Le lin est moins résistant à ce produit que les autres cultures céréalières. Des brûlures sur les feuilles et une croissance tardive peuvent occasionner une maturité retardée de 2 à 3 jours. Éviter d'utiliser BROMOTRIL ^{MD} 240 EC lorsque le lin subit un stress ou par températures chaudes (au-dessus de 25 °C) et humides puisque la culture peut subir des dommages importants.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif. Les formulations d'amine ou d'ester de MCPA peuvent être utilisées dans les mélanges en cuve.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante tolérante à la triazine*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc. <i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade.</i> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i>		

BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes : Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza et canola spontané**, ortie royale***, silène noctiflore, chardon des champs****, laiteron des champs****, neslie paniculée. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée. <i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i> <i>** Pour les fortes infestations, préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.</i> <i>*** Préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé le stade de 4 feuilles. Les plantes levées après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimées.</i> <i>**** Arrêt de croissance des parties aériennes.</i>
---	---

ALPISTE DES CANERIES (pour la production de semences)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	La culture peut être traitée à partir du stade de 3 à 5 feuilles.	1,2 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 8,3 ha).
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	La culture peut être traitée à partir du stade de 3 à 5 feuilles.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 8,3 ha). Remarque : Le MCPA ester est préférable, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le MCPA au

2025-0313
2025-10-23

			réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc. <i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade.</i> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i>		
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes : Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza et canola spontané**, silène noctiflore, chardon des champs**, laiteron des champs**, neslie paniculée. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée. <i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i> <i>** Arrêt de croissance des parties aériennes seulement.</i>		

TRITICALE

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.	1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 27,1 à 8,3 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de le taux supérieure recommandée donne une meilleure suppression.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES
Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc. <i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. Le taux supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i>

AÏL

NE PAS pénétrer ou permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les délais de sécurité (DS) spécifiés dans le tableau suivant :

CULTURE	ACTIVITÉ APRÈS LE TRAITEMENT	DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)
Ail	Irrigation, manuelle	2 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	Appliquer tôt après la levée des mauvaises herbes au moyen d'un pulvérisateur terrestre seulement. Un traitement par année. Respecter un délai d'attente de 58 jours.	1,2 L/ha.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES
Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc. <i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. Le taux supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i>

**** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.**
***** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.**

OIGNON (bulbe sec seulement)

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. (ADAMA) dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, ADAMA n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
Appliquer dans 200 L d'eau par hectare à une pression de 170 kPa.	Faire deux applications par saison, à intervalle de 10 à 18 jours. Faire la première application lorsque les oignons sont au stade de 2 à 3 feuilles, et la deuxième application lorsqu'ils sont au stade de 4 à 5 feuilles. NE PAS récolter dans les 75 jours suivant l'application.	Appliquer BROMOTRIL ^{MD} 240 EC deux fois par saison, à raison de 0,6 L/ha chaque fois. Mise en garde concernant l'application : BROMOTRIL ^{MD} 240 EC risque d'entraîner la brûlure grave de la feuille de l'oignon lorsque les conditions météorologiques n'ont pas été propices au développement de la couche cireuse externe de la feuille.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :
Amarante à racine rouge, séneçon vulgaire.

SEMIS DE LUZERNE

POUR LES PROVINCES DE L'ALBERTA, DE LA SASKATCHEWAN ET DU MANITOBA SEULEMENT

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
-------------------------------------	-----------------------	-----------------------

2025-0313
2025-10-23

Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Traitement au sol seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	Les semis de luzerne peuvent être traités au stade de 2 à 6 feuilles trifoliées.	1,2 L/ ha. (Le contenant de 9,7 L traite 8,3 ha). Remarque : Ce produit peut occasionner des dommages temporaires ou des brûlures foliaires dans des conditions de croissance difficiles, surtout si le traitement est effectué pendant ou après des périodes de froid et de pluie ou dans des conditions très chaudes et humides. Ne pas appliquer si la culture subit un stress. Ne pas appliquer sur les plantules de luzerne au stade unifolié ou au stade de première feuille trifoliée. Éviter le recoupement de la pulvérisation parce que la culture pourrait subir des dommages importants.
--	--	--

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :

Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.

Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.

** Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. Le taux supérieure donne généralement de meilleurs résultats.*

*** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.*

**** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.*

LUZERNE DÉJÀ ÉTABLIE (pour la production de semences seulement)

POUR LES PROVINCES DE L'ALBERTA, DE LA SASKATCHEWAN ET DU MANITOBA SEULEMENT

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
-------------------------------------	-----------------------	-----------------------

Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Traitement au sol seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	La luzerne déjà établie peut-être traitée jusqu'à ce qu'elle mesure 25 cm de hauteur. Maximum de 2 traitements par année. Le délai d'attente minimal entre le premier et le deuxième traitement est de 21 jours.	1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de le taux supérieure recommandée donne une meilleure suppression. Remarque : Ce produit peut occasionner des dommages temporaires ou des brûlures foliaires dans des conditions de croissance difficiles, surtout si le traitement est effectué pendant ou après des périodes de froid et de pluie ou dans des conditions très chaudes et humides. Par la suite, la culture reprendra une croissance normale et le rendement ne sera pas affecté.
--	--	---

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :

Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.

Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.

** Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. Le taux supérieure donne généralement de meilleurs résultats.*

*** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.*

**** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.*

TRAITEMENT DE PRÉSEMIS AVANT LE SEMIS DE CANOLA

BROMOTRILMD 240 EC + GLYPHOSATE (PRÉSENT SOUS FORME DE SELS DE POTASSIUM, D'ISOPROPYLAMINE, DE DIMETHYLAMINE OU DE DIAMMONIUM)		
Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
Appliquer dans 100 L d'eau propre par hectare à une pression de 275 kPa.	Le traitement peut être fait jusqu'à une journée avant le semis. NE PAS appliquer après le semis ou la levée de la culture.	1,2 à 1,46 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé en cuve avec le GLYPHOSATE à raison de 448 à 1 782 g e.a./ha. Lorsque les conditions de croissance sont difficiles (ou en présence de nombreuses mauvaises herbes), utiliser la dose élevée recommandée de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC pour obtenir une meilleure suppression.

		BROMOTRIL^{MD} 240 EC doit être versé en premier dans le réservoir du pulvérisateur, suivi du GLYPHOSATE. Consulter l'étiquette du GLYPHOSATE pour connaître la dose de GLYPHOSATE appropriée.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		
Mauvaises herbes annuelles et vivaces indiquées sur l'étiquette du glyphosate plus les plants de canola spontanés* au stade 1-4 feuilles. <i>* Y compris les types tolérants aux herbicides</i>		

CULTURES MINIMALES OU SANS LABOUR

BROMOTRIL^{MD} 240 EC + GLYPHOSATE (PRÉSENT SOUS FORME DE SELS DE POTASSIUM, D'ISOPROPYLAMINE, DE DIMETHYLAMINE OU DE DIAMMONIUM)		
Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
Appliquer dans 100 L d'eau propre par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	La présente recommandation ne s'applique qu'aux cultures minimales ou sans labour, avant la levée. Le traitement peut être effectué tout juste avant ou immédiatement après le semis. Dans aucun cas le traitement ne doit être effectué après la levée des cultures. Les mauvaises herbes sont plus vulnérables au stade de plantules. Le traitement ne doit être utilisé que dans les systèmes de cultures minimales ou sans labour (blé, orge et avoine).	1,2 – 1,46 L/ha de BROMOTRIL^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 396 g e.a./ha de GLYPHOSATE. Ajouter d'abord le BROMOTRIL^{MD} 240 EC au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le GLYPHOSATE.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		

Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :

Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.

Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.

Mauvaises herbes graminées mesurant jusqu'à 15 cm de hauteur :

Folle avoine, céréales spontanées, sétaire verte.

** Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade.*

*** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.*

**** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.*

SEMIS DE GRAMINÉES (sans semis de légumineuses)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
BROMOTRIL MD 240 EC utilisé seul	Appliquer dans 150 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	Les semis de graminées peuvent être traités à partir du stade de 2 à 4 feuilles.	1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de le taux supérieure recommandée donne une meilleure suppression. Remarque : Les graminées pour la production de semences dans l'année de l'établissement seulement. Cultures : Brome, agropyre à crête, agropyre intermédiaire, agropyre à chaumes rudes, agropyre élevé, élyme de Russie, phléole des prés, dactyl pelotonné, fétuque rouge traçante, fétuque des prés, alpiste roseau.

BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Appliquer dans 150 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	Les semis de graminées peuvent être traités à partir du stade de 2 à 4 feuilles.	1,2 L/ha de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA. (Le contenant de 9,7 L de BROMOTRIL ^{MD} 240 EC traite 8,3 ha.) Remarque : Le MCPA ester est préférable, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROMOTRIL ^{MD} 240 EC.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES			
BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul	Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc. <i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. Le taux supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i>		
BROMOTRIL^{MD} 240 EC + MCPA	Celles indiquées pour BROMOTRIL^{MD} 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes : Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, colza et canola spontané**, tournesol spontané, silène noctiflore, chardon des champs**, laitron des champs**, neslie paniculée. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée. <i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i> <i>** Arrêt de croissance des parties aériennes seulement.</i>		

SORGHO FOURRAGER ET MILLET FOURRAGER

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux de pulvérisation
Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.	Appliquer lorsque la culture est au moins au stade de 4 feuilles et lorsqu'elle mesure moins de 20 cm de hauteur. Traitement au sol seulement. Un traitement par année. Respecter un délai d'attente de 30 jours.	1,2 L/ha.
MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES		
Semis jusqu'au stade de 4 feuilles : Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique. Semis jusqu'au stade de 8 feuilles : Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc. <i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. Le taux supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i>		

SORGHO GRAIN et MILLET PERLÉ GRAIN

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. (ADAMA) dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, ADAMA. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.		
SORGHO GRAIN et MILLET PERLÉ GRAIN		
Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dosage de pulvérisation
Appliquer dans 200-300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa	Appliquer lorsque la culture est au moins au stade de 4 feuilles et mesure moins de 20 cm de haut (application au sol seulement). Une application par année. Respecter un intervalle d'avant récolte de (IAR) 100 jours.	1,2 L/ha

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Plantules jusqu'à la phase de 4 feuilles :

Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs**, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.

Plantules jusqu'à la phase de 8 feuilles :

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc

*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. Le taux la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.

**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.

***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.

LE CHANVRE INDUSTRIEL (À L'EXCLUSION FINOLA)

NOTE À L'UTILISATEUR : LISEZ CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR DES APPLICATIONS SPÉCIALES :

Le MODE D'EMPLOI pour les utilisations décrites dans cette section de l'étiquette a été élaboré par des personnes autres que ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. (ADAMA) dans le cadre du programme d'expansion de l'étiquette d'utilisation mineure demandée par l'utilisateur. Pour ces utilisations, ADAMA n'a pas pleinement évalué le rendement (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures lorsqu'elles sont utilisées conformément à l'étiquette. L'utilisateur doit d'abord tester le produit sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standard, pour confirmer que le produit convient à une application généralisée.

Les variétés de chanvre peuvent différer dans leur sensibilité au bromoxynil. Certaines variétés peuvent connaître une chlorose et une nécrose foliaires temporaires, ainsi qu'un retard de croissance, en particulier en cas d'application en superposition. Les dommages sont transitoires et il n'y a généralement pas de perte de rendement associée à ces dommages. Il convient de considérer l'amélioration du rendement grâce au contrôle des mauvaises herbes par rapport au risque de blessures aux cultures.

Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Dosage de pulvérisation
Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Appliquer lorsque la culture est au moins au stade de 2 à 4 feuilles (application au sol seulement). Respecter un intervalle d'avant récolte de (IAR) 60 jours.	Maximum de 288 g de bromoxynil/ha par saison, administré comme suit : Application fractionnée : 2 applications à 0,6 L/ha par saison avec un intervalle de retraitement minimum de 10 jours entre les applications. Application complète : 1 application à 1,2 L/ha par saison.

Les brûlures initiales des feuilles peuvent survenir après l'application, selon la variété et les conditions environnementales. Il est conseillé aux producteurs de tester d'abord une petite zone et / ou de consulter leur fournisseur de semences sur la tolérance des variétés de chanvre à l'herbicide. Toutes les variétés de chanvre industriel n'ont pas été testées pour la tolérance, et la prudence devrait être exercée en particulier avec les variétés récemment enregistrées. Ne pas appliquer sur l'ensemble du champ, sauf si vous êtes à l'aise avec le niveau de sécurité des cultures de la variété plantée. Ne pas appliquer sur la variété Finola. **NE PAS** appliquer par voie aérienne. **NE RÉCOLTEZ AUCUNE** partie de la plante à des fins de fumage, de vapotage ou d'extraction de cannabinoïdes. **NE PAS** donner de chanvre industriel au bétail. **NE PAS** appliquer au chanvre industriel cultivé dans des serres ou d'autres structures de culture fermées.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Pour une application complète (une application à 1,2 L/ha) :

Plantules jusqu'à la phase de 4 feuilles :

Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs**, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.

Plantules jusqu'à la phase de 8 feuilles :

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc

*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. Le taux la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.

**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.

***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.

Pour application fractionnée (deux applications à 0,6 L/ha:

Amarante à racine rouge, Séneçon vulgaire. (Semis jusqu'au stade de 4 feuilles).

TABLEAU DES MÉLANGES

Se référer au tableau suivant pour calculer la quantité de produit à ajouter au réservoir de pulvérisation lorsqu'on applique 100 L de bouillie par hectare.

		BROMOTRIL^{MD} 240 EC		MCPA AMINE 500 or MCPA ESTER 500		MCPA SODIUM SALT 300	
Taux d'actif par hectare		280 g	340 g	275 g	550 g	275 g	550 g
Taux de produit par hectare		1,2 L	1,4 L	550 mL	1,1 L	920 mL	1,83 L
Capacité du réservoir de pulvérisation		Litres de produit chimique à ajouter au réservoir de pulvérisation (approx.)					
Gallons	Litres						
500	2273	27,2	31,8	12,5	25,0	20,9	41,6
400	1818	21,8	25,5	10,0	20,0	16,7	33,3
350	1591	19,1	22,3	8,75	17,5	14,6	29,2
300	1363	16,3	19,0	7,5	15,0	12,5	25,0
250	1136	13,6	15,9	6,25	12,5	10,5	20,8
200	909	10,9	12,7	5,0	10,0	8,4	16,6
100	455	5,4	6,3	2,5	5,0	4,2	8,4
50	227	2,7	3,2	1,25	2,5	2,1	4,2
22	100	1,2	1,4	550 mL	1,1	920 mL	1,8
10	45	540 mL	630 mL	250 mL	500 mL	420 mL	820 mL

		BROMOTRIL^{MD} 240 EC		2,4-D AMINE 500	2,4-D 600 LV ESTER	2,4-D 700 LV ESTER
Taux d'actif par hectare		280 g	340 g	275 g	275 g	275 g
Taux de produit par hectare		1,2 L	1,4 L	550 mL	458 mL	393 mL
Capacité du réservoir de pulvérisation		Litres de produit chimique à ajouter au réservoir de pulvérisation (approx.)				
Gallons	Litres					
500	2273	27,2	31,8	12,5	10,4	8,9
400	1818	21,8	25,5	10,0	8,3	7,1
350	1591	19,1	22,3	8,75	7,3	6,25
300	1363	16,3	19,0	7,5	6,25	5,4
250	1136	13,6	15,9	6,25	5,2	4,5
200	909	10,9	12,7	5,0	4,2	3,6
100	455	5,4	6,3	2,5	2,1	1,8
50	227	2,7	3,2	1,25	1,0	890 mL
22	100	1,2	1,4	550 mL	458 mL	390 mL
10	45	540 mL	630 mL	250 mL	210 mL	180 mL